



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives et élection présidentielle

Question écrite n° 129621

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des Français de l'étranger, sur l'expérimentation pour la première fois du vote par internet à l'occasion des élections législatives du mois de juin 2012. Ces modalités de vote seront offertes cette année à un peu plus d'un million d'électeurs français résidant à l'étranger, selon des déclarations du Secrétaire d'Etat. Aussi lui demande-t-il si le Gouvernement envisage également d'étendre le vote par internet aux Français de l'étranger pour les élections présidentielles et si non, pourquoi.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129621

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1985

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)